

### Coordonnées du requérant

Employeur (Société / Association) :

Nom :

Prénom :

Domicile (rue, n°, NP, localité) :

Tél. ou portable :

E-mail :

Mobilité réduite : handicap problèmes de santé (justificatif médical)

Marque et modèle de véhicule :

N° d'immatriculation :

Couleur :

#### 1. Desserte de votre domicile en transports publics

Quel(s) est (sont) les arrêt(s) le(s) plus proche(s) de votre domicile ?

A quelle distance de votre domicile est (sont) situé(s) cet (ces) arrêt(s) ?

Par quelle(s) ligne(s) de transport public cet (ces) arrêt(s) est-il (sont-ils) desservi(s) ?

#### 2. Vos distance (km) et temps de parcours (minutes)

Selon [Google Maps](#), quelle est la distance et le temps de parcours estimés entre votre domicile et le MIC ?

Distance :

Temps de parcours en TP :

en voiture :

#### 3. a) A quelle fréquence vous rendez-vous au MIC ? x / semaine (1x = 1 demi-jour, 10x = 5 jours)

#### b) Utilisez-vous votre véhicule à des fins professionnelles ?

Non Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Fréquence : x / semaine

#### 4. Prenez-vous en charge d'autres personnes lors de votre déplacement domicile-travail ?

Non Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Dépose à l'école

Dépose au travail

Covoiturage

Autre(s) :

Fréquence :

x / semaine

Étapes (chaîne de déplacement) :

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire, sachant que toute erreur ou omission peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait du macaron. Je m'engage à communiquer toute modification d'information dans les plus brefs délais à mon employeur.

Date, signature du requérant

L'employeur récolte, vérifie, signe et transmet les demandes de ses employés à la loge du MIC. Toute modification (ex : adresse, immatriculation) ou départ de l'un de ses collaborateurs bénéficiant d'un macaron MIC P2 doit être annoncé de suite.

Date, signature de l'employeur

Marly Innovation Center Sàrl certifie que les renseignements fournis ne seront ni divulgués, ni exploités autrement que dans la démarche d'attribution du macaron de parcage. Le MIC réévaluera l'attribution des macarons chaque année sur la base des informations portées ci-dessus. Décision MIC :

Accepté

Refusé

Date :

N° du macaron :